



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2016 Salle de Réunion en Mairie d'ANSTAING

L'AG statutaire de l'association a lieu en présence de son Conseil d'Administration (Bernard Foucher Président, Michel Kremer Vice-Président, Danièle Foucher Trésorière, Christine Meersschaert et Jean-François Desreumaux).

Ont été informés de la tenue de l'AG et de son ordre du jour :

- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord – Pas de Calais
- Monsieur Xavier Bertrand, Président du Conseil Régional
- Monsieur Damien Castelain, Président de MEL

Ont été invités à participer aux débats :

- Monsieur Thierry Lazaro, Député du Nord
- Monsieur Francis Vercamer, Député du Nord
- Madame Joelle Cottenye, Conseillère Générale
- Messieurs les maires des 7 communes initialement concernées : Anstaing (M. Dumoulin), Baisieux (M. Delrue), Camphin en Pévèle (M. Dufermont), Chéreng (M. Zoute), Gruson (M. Duquenne), Lesquin (M. Wattebled), Sainghin en Mélantois (M. Ducrocq)

Ont été convoqués par courrier mentionnant l'ordre du jour :

- Les adhérents à jour de leur cotisation 2015 et/ou 2016.

### I – Accueil par le Président

- M. LAZARO (Député du Nord) et Mme COTTENYE (Conseillère Générale) se sont excusés.
- MM. DUMOULIN (Maire d'ANSTAING) et DURIEU (Conseiller Municipal représentant Monsieur DUQUENNE Maire de GRUSON) sont présents.
- Après décompte des présents et des pouvoirs reçus, 53 % des adhérents sont présents ou représentés, le quorum (25%) est donc atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
- Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 juin 2015 n'a fait l'objet d'aucune observation.
- L'ordre du jour est celui inscrit sur la convocation envoyée aux adhérents.

**II – Bilan moral par le Président**

- L'activité de l'Association a été réduite, comme décidé lors de l'AG de 2015.
- Les seuls faits notables sont :
  - ✓ Aucun retour de l'Etat, Conseil Régional, MEL et Elus concernant le procès-verbal de l'AG du 19 juin 2016 qui leur a été officiellement adressé.
  - ✓ Aucune information sur l'évolution des actions publiques concernant l'A27 dans le cadre de la prévention du bruit dans l'environnement de MEL, malgré les revendications réitérées de l'association.
  - ✓ Quelques contacts sur l'acquisition de sonomètres ont été pris auprès de fournisseurs mais sont restés en suspens car aucune candidature à leur utilisation n'a été enregistrée.
  - ✓ Les courriers envisagés vers les Pouvoirs Publics pour exprimer le ressenti de l'association en fin d'opération n'ont pas été envoyés, dans l'attente de l'orientation à leur donner qui soit conforme aux vœux d'un nombre suffisant d'adhérents pour les légitimer.
- La situation est donc au même point que lors de l'AG 2015 :
  - ✓ Absence de suivi de l'évolution du bruit du au trafic sur l'A27 suite à la suppression des stations de mesure par MEL.
  - ✓ Vitesse des poids lourds toujours non limitée contrairement aux autres autoroutes en périphérie de la métropole (alors que cette mesure, souhaitée pour son effet sur le bruit, entraînerait de facto une diminution de la pollution automobile et diminuerait également le risque d'accident ; rappelons les récents accidents mortels impliquant des PL sur l'A27).
  - ✓ Absence totale de dialogue avec l'État et MEL.

**III – Bilan financier**

<b>Compte d'exploitation 2015</b>			
Recettes		Dépenses	
Subventions	0,00 €	Fonctionnement	17,92 €
Cotisations	230,00 €	Internet	28,66 €
Intérêts Livret Bleu	92,27 €	Assurances	153,94 €
		Excédent	121,75 €
<b>Total</b>	<b>322,27 €</b>		<b>322,27 €</b>

<b>Evolution de la trésorerie 2015</b>		
Soldes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015
Livret Bleu	10 308,63 €	10 400,90 €
Compte courant	500,57 €	530,05 €
Caisse	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>10 809,20 €</b>	<b>10 930,95 €</b>
	Variation	121,75 €

<b>Budget prévisionnel 2016</b>			
Recettes		Dépenses	
Subventions	0,00 €	Fonctionnement	100,00 €
Cotisations	200,00 €	Internet	30,00 €
Intérêts Livret Bleu	90,00 €	Assurances	160,00 €
		Excédent	0,00 €
<b>Total</b>	<b>290,00 €</b>		<b>290,00 €</b>

NOTA : budget hors projets éventuels d'achat et mise en œuvre de matériel de surveillance du bruit



#### IV – Renouveau du Conseil d'Administration

*Danièle Foucher Trésorière et Christine Meersschaert sont en cours de mandat .*

*Bernard Foucher Président, Michel Kremer Vice-Président, et Jean-François Desreumaux , sortants, se représentent.*

Aucune candidature nouvelle n'a été enregistrée, particulièrement pour remplacer le Président qui souhaite depuis 2015 être remplacé pour de multiples raisons aussi bien liées au fonctionnement de l'Association (un changement d'interlocuteur auprès des Pouvoirs Publics serait sûrement bénéfique) que personnelles (raisons de santé).

#### V – Débats et propositions d'actions

Les débats sont ouverts.

Le sentiment d'impuissance à faire évoluer les choses est grand, d'autant plus que, malgré les promesses de l'État et MEL lorsqu'il s'est agi de transférer le trafic PL de l'A22 vers l'A27, le dialogue avec les services techniques de l'État et de MEL est devenu impossible depuis au moins deux ans. De nombreux exemples significatifs et factuels sont rappelés, non pour en faire un sujet de ressentiment mais pour en tenir compte dans l'élaboration d'actions à mener qui puissent avoir un résultat concret.

Plusieurs intervenants suggèrent d'abandonner la demande de bilan de fin de chantier pour retour d'expérience, qui pourrait être interprétée comme une mise en accusation et une demande de renforcement du dispositif existant. Le président partage cette opinion, mais reste perplexe sur les voies de progrès restantes.

Le retard pris sur l'étude des dispositifs de surveillance par l'association est lié en partie au manque de moyens humains pour le mettre en œuvre de façon crédible par les services techniques de l'État ; l'appel à un bureau d'étude extérieur professionnel se heurte à deux écueils : son coût élevé uniquement pour une étude ponctuelle et la difficulté de trouver une société qui ne soit pas déjà fournisseur de l'État (conflit d'intérêt possible).

En résumé, la suggestion de M. le Maire d'Anstaing, de reprendre contact avec MEL via la Vice-Présidente en charge de ces problèmes, nouvellement venue sur ces dossiers, pourrait permettre de repartir sur de nouvelles bases avec MEL.

Deux objectifs restent possibles : la surveillance de l'évolution du bruit et la diminution de la vitesse des PL comme ailleurs sur les autres autoroutes autour de la métropole.

L'association se met à la disposition de M. le Maire d'Anstaing pour rencontrer Mme Bouchart à son initiative et l'étude concernant l'achat de sonomètres sera reprise, ainsi que la recherche d'un bureau d'étude en acoustique des transports pour conseil en la matière.

#### VI – Votes

- Quitus est donné au Président sur le rapport moral à l'unanimité des présents et représentés.
- Le Compte d'exploitation 2015, la situation de trésorerie de l'Association et le budget prévisionnel 2016 sont votés à l'unanimité des présents et représentés
- Renouveau des membres du CA
  - Danièle FOUCHER et Christine MEERSCHAERT en cours de mandat restent en poste.
  - Jean-François DESREUMAUX, Bernard FOUCHER et Michel KREMER sont réélus avec les mêmes fonctions à l'unanimité des présents et représentés
  - Aucune candidature pour les 5 postes vacants n'est enregistrée.
- Il est décidé de reprendre contact, par l'entremise de M. le Maire d'Anstaing, avec la Vice-Présidente de MEL, Mme BOUCHART, pour renouer le dialogue avec MEL qui existait jusqu'au début de la réalisation des murs anti-bruit, afin, sur des bases non contentieuses de s'inscrire concrètement dans le plan de surveillance du bruit. L'association rappelle que,



## ASSOCIATION LES RIVERAINS DE L'A27

21 rue Pasteur 59152 GRUSON

☎ : 03 20 41 02 20

✉ : [bfoucher59@gmail.com](mailto:bfoucher59@gmail.com)

Site : ([www.riverains-a27.asso.fr](http://www.riverains-a27.asso.fr))

depuis l'origine, elle a souhaité que les nuisances sonores que les riverains subissent (fortement aggravées par la décision de MEL de transférer le trafic PL de l'A22 sur l'A27) soient traitées au mieux et de façon équitable, tout en acceptant les contraintes budgétaires dans la mesure où le dialogue, ou mieux encore la concertation avec les riverains est effective.

- L'étude de possibilités d'achat de sonomètres pour surveillance de l'évolution du bruit provenant de l'A27 sera reprise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Gruson le 30 juin 2016



Bernard FOUCHER  
Président